



**PASSERELLE**  
**BULLETIN D'INFORMATION de la COMMUNE DE TAILLET**  
**JUILLET 2024**

L'été est arrivé avec ses longues et belles journées, profitons-en !

Ces derniers temps, la commune a connu l'installation à demeure de nouveaux habitants et, comme chaque année, nous voyons aussi venir et revenir les vacanciers. C'est aussi l'occasion de retrouvailles familiales et amicales et n'oublions pas les personnes isolées!

A toutes et à tous, nous vous souhaitons de beaux jours à Taillet !

### **RISQUES INCENDIES**

Cet été paraît moins chaud et moins sec que l'été 2023. Tant mieux, mais les pluies sont largement insuffisantes. Nous vous invitons encore à la plus grande prudence et vigilance. Chacun d'entre nous est un acteur clé de la prévention. Rappel de la Préfecture : il est strictement interdit d'utiliser du feu (cigarette, feu de camp, brûlage de végétaux...) dans tous les espaces soumis au code forestier.

Quant à la circulation sur les pistes et à l'utilisation de certaines machines durant la période à risques, vous pouvez consulter régulièrement le site : « [prevention-incendie66.com](http://prevention-incendie66.com) ». Vous y retrouverez la classification journalière et les directives. Attention à l'interprétation de la carte : Taillet est en zone 5 ASPRES.

Les volontaires de la RISC Aspres-Tech (dont 21 personnes de la commune) patrouillent en binôme tous les jours dans notre massif, ils ont un rôle de première importance, notamment en matière de prévention, de surveillance et de première intervention. Ils ont aussi en charge le contrôle des citernes de sécurité. Une nouvelle citerne de 30 m<sup>3</sup> a été installée au nord du village, ce qui porte à 3 le nombre de réserves de sécurité sur notre territoire communal, toutes situées dans des endroits stratégiques.

### **SÉCHERESSE ET ECONOMIES D'EAU**

Nous le répétons et malgré les pluies printanières, la sécheresse reste malheureusement d'actualité. Vous êtes nombreux à avoir installé des citernes de récupération d'eaux pluviales, ce qui constitue d'heureuses initiatives. Mais l'heure est toujours aux économies et au sens civique. Vous pouvez consulter sur le site de la Mairie les arrêtés préfectoraux en vigueur quant aux restrictions provisoires des usages de l'eau. Elles sont actualisées suivant l'état de la ressource superficielle et des nappes souterraines. Pour l'heure, le forage communal tient bon et il pourra tenir encore grâce aux efforts de chacun.

### **ECHANGES AVEC LA POPULATION**

Lors des élections municipales partielles du 19 mai 2024, plusieurs citoyens ont communiqué le souhait d'être plus souvent et mieux informés quant à la vie du village et à l'administration de notre commune. L'équipe municipale, complétée par quatre nouveaux élus, a donc décidé de mettre en

place plusieurs nouveaux moyens de communication et ce tout au long de l'année. Des membres de l'équipe municipale iront à votre rencontre pour vous en expliquer les détails et recueillir vos éventuelles suggestions.

## SANTÉ

La santé est une préoccupation majeure pour notre population et l'accès à un médecin traitant est devenu une difficulté concrète. La Commune de Céret annonce, pour l'automne, l'ouverture d'un centre de santé qui sera situé sur le parking de la Clinique du Vallespir dans un bâtiment modulaire. Des médecins salariés de la Région y exerceront, ainsi qu'une sage-femme et deux secrétaires. Pour l'heure, c'est la Commune de Céret qui met en place ce centre mais la réflexion sera élargie à l'intercommunalité. A terme, les habitants de Taillet pourront avoir accès à ce site et les personnes sans médecin traitant seront prioritaires.

## BON À SAVOIR

Un masseur-kinésithérapeute diplômé d'état s'est récemment installé sur la commune de Reynès, au bâtiment des Échoppes. Ce dernier nous a fait savoir qu'il effectuait également les soins à domicile, et cela jusqu'à Taillet. En cas de besoin, n'hésitez pas à le contacter, vous trouverez ses coordonnées sans aucune difficulté sur Internet.

## EVÈNEMENTS À VENIR

L'association Taillet à l'Affiche organise une fête au village samedi 20 juillet 2024 à partir de 16h. Seront au programme : un petit marché artisanal et de productions agricoles (cidre, plantes aromatiques et médicinales...), des jeux de plein air pour jeunes et moins jeunes, buvette, sandwiches, apéritif, repas, une initiation à la danse et un bal folk accompagné par le groupe « Les Tradbadour's ». Les festivités auront lieu sous les chênes-lièges, à la salle communale et dans sa cour.

Cécile Paule du Mas Sobreques, nous fait savoir qu'il y aura portes ouvertes aux Jardins de Paille les samedis 3, 10 et 17 août de 15h à 18h30 pour des animations-découvertes sur les fleurs et plantes aromatiques en soins et cosmétique, et sur leurs usages santé et culinaire. Il y aura aussi d'autres intervenants et ateliers : Thés des Mondes Croisés, préparations culinaires en lactofermentation... Contact : 06.81.33.55.25

Bert Delagrangue de la Bigne d'Alqué, nous informe qu'il réitère ses ateliers de compositions florales. Le prochain, nommé « Été Indien », aura lieu vendredi 20/09 de 18h à 21h. Comme pour les éditions précédentes, le matériel vous sera fourni et une collation sera servie en fin de séance aux participants. Contact : 06.60.82.18.72 – Présent également sur Facebook et Instagram.

## APÉRITIF COMMUNAL

La période COVID n'avait plus permis d'organiser l'apéritif Communal, et ce depuis quelques années. La coutume est d'y présenter les réalisations en cours et à venir. Cet été 2024 est aussi l'occasion de renouer avec cette tradition. Mr Le Maire, Alain RAYMOND, vous convie ainsi le 17 août à partir de 18h à passer ce moment convivial autour d'**un verre de l'amitié**.